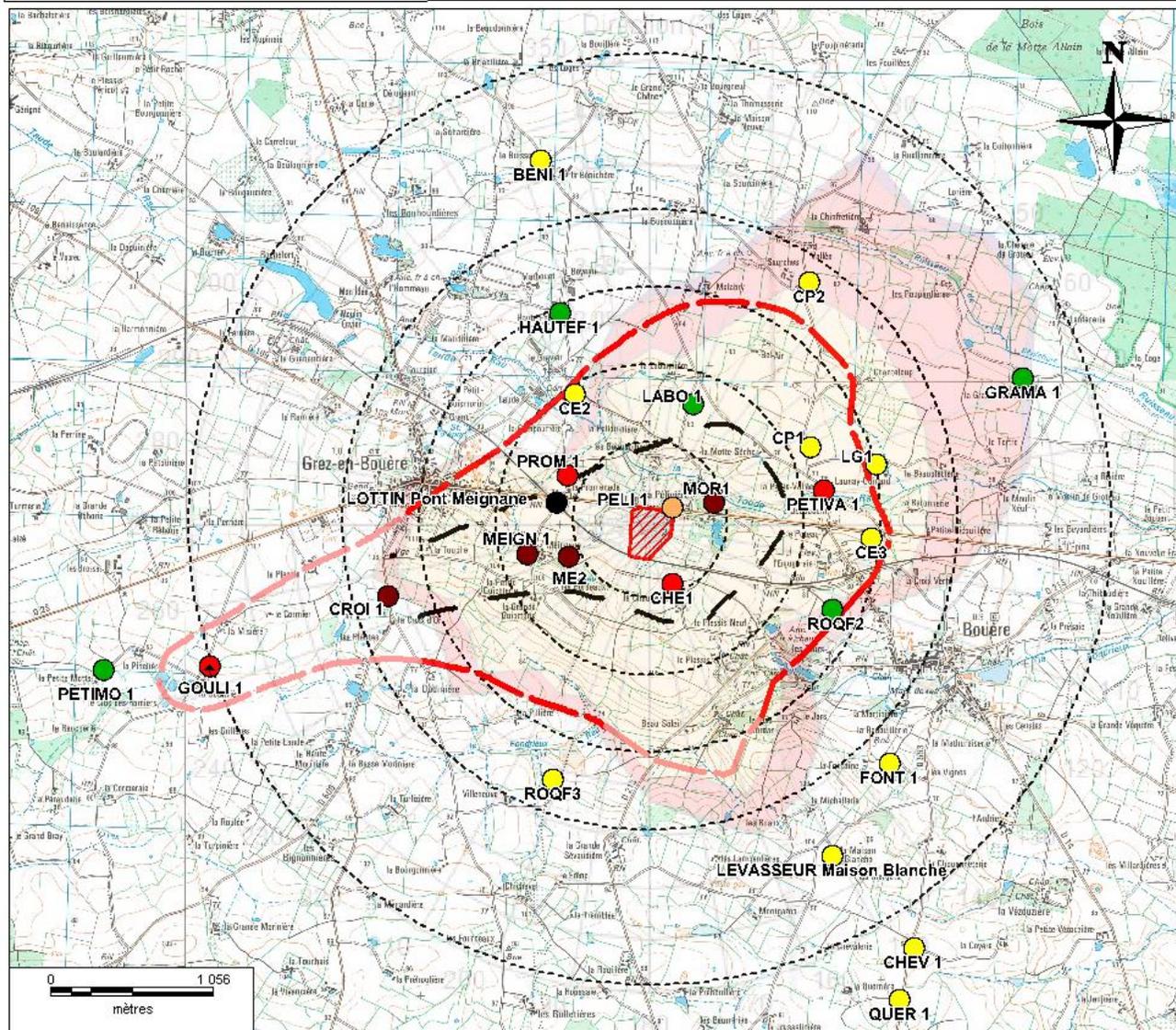


**ZONE FORTEMENT POLLUEE** (qui déborde le cadre de cette photo au nord-est comme au sud-ouest, voir la carte qui suit)

**Dans un rayon de 800 m autour de l'entreprise Aprochim,  
l'INERIS préconise le décapage des aires de jeux des enfants**

**Vendredi 25 mars 2016 à 20h30 salle polyvalente de Grez en Bouère  
Assemblée Générale de l'association Terre et Vie d'Anjou ouverte au public**

## Représentation de la délimitation des zones de compatibilité pour le pâturage des bovins de race à viande et la production de foin destiné à ces animaux



Concentration en PCDD/F + PCB DL absorbée, mesurée en Mai 2015, en ng/kg OMS-TEQ 2006, à 12 % d'humidité

- De 0,6 à 1,5
- De 0,3 à 0,6
- De 0,16 à 0,3
- De 0,13 à 0,16
- De 0,06 à 0,13
- De 0 à 0,06

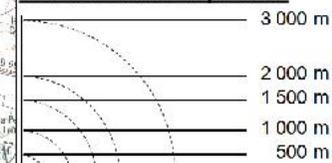
**CP1** Référence du point de prélèvement

Zone d'incompatibilité pour le pâturage au printemps et en été et pour la production de foin (basée sur une concentration de 0,16 pg TEQ absorbé/g d'herbe à 12% d'humidité) :

- tracé établi à partir des résultats des stations de surveillance depuis 2014, de la campagne de Mai 2015 et de la rose des vents
- zone de tracé plus incertain, basé sur des données plus limitées
- ↖ Eléments de délimitation pour le pâturage en automne et en hiver
- Zone de dépassement de la valeur réglementaire dans le fourrage
- ▨ Site Aprochim

 Rose des vents 2011-2015 inversée (représentation des secteurs les plus fréquemment sous les vents du site APROCHIM)

**Distances au site Aprochim**



DRC-RISK-ISAIE  
05/11/2015

**INERIS**

*maîtriser le risque  
pour un développement durable*